



LE PETIT SAINT PÈROIS



BULLETIN MUNICIPAL - N°12 - MARS 2012

Le mot du Maire

Le 1^{er} trimestre de l'année 2012 s'achève dans le calme. Les travaux et particulièrement ceux de l'école se poursuivent. Malgré une interruption de quelques jours due aux intempéries, nous restons dans les délais.

Le budget 2012 de la commune est en cours d'étude et sera placé sous le signe de la prudence. Les échéances présidentielles et législatives qui se profilent pour le second trimestre nous positionnent, comme beaucoup de communes, dans une situation d'attente.

Un nouveau lotissement devrait voir le jour en 2012. Toutes les autorisations nécessaires sont déjà délivrées au promoteur de ce projet pour 22 pavillons individuels et un bâtiment de 8 logements. La commune ne sera concernée par ce projet que par l'aménagement du chemin des Hauts des Folies.

Le recensement de la population de St PÈRE est terminé et je tiens à remercier les personnes qui se sont investies dans ce travail. Les résultats ne seront annoncés qu'après analyses et validation par les services concernés.

Avec tout mon dévouement.

P.Foulon

Édito

Le Petit Saint Pérois évolue tout doucement, mais sûrement. Depuis sa première parution, le P.S.P. (Petit Saint Pérois) s'est vu ajouter la rubrique « Saint Père d'antan ». Ce qui nous permet de faire connaître **l'histoire de notre village** à travers les récits appréciés de tous. Le quizz, pour ceux qui le souhaitent permet d'aller fouiner dans **notre commune d'aujourd'hui** et ainsi s'apercevoir que nous vivons dans un endroit superbe aux yeux de beaucoup. Nous nous proposons dorénavant de faire découvrir le **Saint Père de demain** en incluant dans ce fascicule pour la première fois la rubrique « nouvelle activité ». Toutes les nouvelles activités qui verront le jour chez nous et qui nous seront signalées seront annoncées dans cette rubrique, nous verrons, ainsi évoluer ce bout de paradis où nous vivons. Le P.S.P. continuera ainsi son évolution, et toutes les propositions qui pourront nous être faites pour aller dans ce sens seront les bienvenues.



La Loire gelée le 12 février 2012

Sommaire

Page 1 : Le mot du maire - L'édito.

Page 2, 3 : L'école de St Père - La bibliothèque - Les informations municipales - Evènements à venir.

Page 4, 5 : Retour sur quelques évènements dans notre commune.

Page 6 : « Saint Père d'antan »

Page 7 : Lauréats fleurissement - Nouvelle activité - Quizz.

Page 8 : Les nouvelles du conseil municipal - Agenda.



Exposition fin 2011

Le vendredi 16 décembre, nous avons organisé une exposition pour fêter la fin de l'année et montrer ce que nous faisons sur le thème de la construction que nous avons choisi pour travailler avec toutes les classes cette année. Nous avons invité tous les parents, le Conseil Municipal et tous les présidents d'associations pour les remercier de nous aider à travailler toute l'année.

Pour préparer l'exposition, nous avons d'abord demandé à une animatrice « cartonniste » de venir nous aider à construire des objets en carton.



Nous avons réfléchi à créer des objets qui nous plaisaient et qui avaient un rapport avec notre thème de travail.

Les deux principales créations étaient un engin pour construire comme sur le chantier et deux bâtiments pour s'abriter. Ensuite, avec Yvonne, Linda et des mamans qui sont gentiment venues nous aider, nous avons découpé, collé, assemblé, peint des cartons de toutes les sortes.



Un point sur les travaux

Notre école s'achève, le bardage extérieur est désormais terminé et les aménagements intérieurs avancent bon train. C'est avec joie, fierté et presque impatience que nous verrons entrer nos jeunes élèves dans ces nouveaux locaux à la prochaine rentrée scolaire. L'inauguration sera plus tard, début 2013. Seulement notre école reste sans nom...



Les grands du cycle trois ont ajouté des maquettes de monuments célèbres.

Nous sommes contents car il y a eu beaucoup de monde qui est venu voir notre travail.

Nous avons tous partagé le verre de l'amitié.

Les enfants de la PS au CM2



L'école municipale (suite)

 **Un nom pour l'école !**

Le groupe scolaire donne dorénavant une nouvelle image de notre centre bourg compte tenu des travaux réalisés. Le Conseil Municipal a alors décidé de faire appel aux administrés volontaires pour **donner un nom à l'école**. Vous pouvez participer à cette action, individuellement ou collectivement, en transmettant à la mairie le nom choisi pour l'école et une notice justifiant la relation entre le nom choisi et la commune de Saint Père sur Loire.

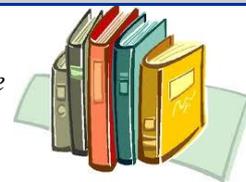
Ce concours sera ouvert jusqu'au 31 décembre 2012. **Faites chauffer vos méninges !**

Bibliothèque municipale

AVIS

Pendant les travaux de réhabilitation, notre bibliothèque sera transférée dans le préfabriqué de l'école à partir du 15 juin 2012 jusqu'à la fin de l'année. Merci de votre compréhension.

Les responsables : Mmes FERRY, LE MASSON, MARTIN, ZUSATZ



Municipalité

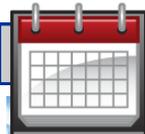
RECENSEMENT DE LA POPULATION

Nous vous remercions pour le meilleur accueil réservé à nos agents recenseurs, Christelle ZUSATZ et Bernard ROYER, qui ont arpenté les rues de notre commune du 19 janvier au 18 février 2012 pour visiter les 525 logements d'habitation et contribuer à la réussite de leur mission.

DÉCHÈTERIE

Contrairement à ce qui est annoncé dans l'agenda de Saint Père 2012 les horaires d'ouverture de la déchetterie de Sully sur Loire sont : **MARDI, MERCREDI, VENDREDI, SAMEDI : 9h30 à 12h30 / 13h à 17h et JEUDI : 13h à 17h**

Evènements à venir



Théâtre
L'AMICALE DE SAINT-PÈRE PRÉSENTE.

C'EST INTERDIT !!

COMÉDIE EN IV ACTES
DE GERMAINE PLANSON

31 Mars / 20h30 Saint Père sur Loire

CONCOURS CANIN D'OBEISSANCE

Dimanche 1er avril 2012

CENTRALE CANINE
REGION CENTRE SICR

St Père Sur Loire

ENTRÉE GRATUITE

Terrain de l'Education Canine Saint Péroise, chemin de plaisance, Route d'Ouzouer
Restauration et buvette sur place
<http://educationcaninesaintperoise.asso-web.com>

ST PERE SUR LOIRE
Samedi 28 avril

VIDE GRENIERS 2€ le mètre

Emplacement donné au fur et à mesure des arrivées
de 7 à 18h

FOIRE ARTISANALE (Entrée gratuite)

Buvette - restauration

Renseignements Mme Lutton Tel : 02 38 36 28 17

Qui dit Comice, dit « Miss » ! : L'élection de la miss Saint Père aura lieu le 14 juillet au cours d'une soirée cabaret et nous finirons par un bal populaire en cette journée de fête nationale. La miss qui sera élue ce jour là concourra pour la miss comice qui sera choisie le 06 octobre à Sully sur Loire. Le comice aura lieu si cela ne change pas le weekend du 31 août-01 septembre 2013 à Sully sur Loire et le thème en sera : « le Sullias fait son cinéma ».



Fête des classes « 2 » :

Toutes les personnes nées une année se finissant par un 2 sont conviées à participer à la fête des classes dont la seule chose qui soit sûre pour l'instant, c'est la date. Les festivités sont prévues le dimanche 18 novembre. Réservez d'ores et déjà cette journée,

Retour sur quelques évènements



⇒ Plantation des vignes



Dans le cadre de la fête des Classes, la tradition veut que maintenant, dans la commune nous plantions un cep de vigne par enfant né au village.

En 2011 il a été planté 11 pieds, ce qui fait 3 de plus qu'en 2010. A quand les vendanges ?

⇒ Le 5^{ème} St Père'athlon

Retour sur le 5^{ème} St Père'athlon : Le temps n'était pas de la partie en ce début de mois de décembre. 1325€ ont été récoltés et versés à l'AFM grâce à votre soutien. Cette édition a été surtout marquée par une « raclette partie » le samedi soir où 80 personnes ont pu finir la soirée dans la joie et la bonne humeur. Rendez vous est déjà pris pour le premier week-end de décembre de 2013.



⇒ Les Vœux de la municipalité

Le 12 janvier la municipalité a présenté ses vœux à tous ses administrés, en rappelant les travaux réalisés depuis 3 ans et en présentant les futurs dont l'école sera le point le plus important à n'en pas douter.



➤ Après-midi récréatif



Le samedi 25 février l'association Saint Père en Fête avait convié les jeunes et les moins jeunes à un spectacle gratuit de qualité interprété par la compagnie « la puce à l'oreille » qui présentait « les pirates de l'air », un duo infernal qui a enthousiasmé petits et grands. Pendant plus de 2 heures, à un rythme effréné, les comédiens ont enchaîné les sketches, les chansons et les tours de magie et ont ainsi apporté un réel moment de détente et de plaisir à la centaine de personnes présentes. Il est à noter que ce spectacle a été subventionné en partie par le conseil général du Loiret.



➤ Le repas du C.C.A.S

Ce dimanche 4 Mars, 75 personnes étaient présentes pour ce repas annuel organisé par le CCAS.

Les tables étaient dressées, le personnel de service prêt à accueillir les convives. Le Maire, Patrick Foulon, en convalescence après sa lourde opération du dos a tenu absolument à venir saluer nos aînés.

Cette année le choix fait par la commission CCAS s'est porté sur le traiteur : « Aux délices du Sullias ».

Après le cocktail et ses petits fours, le menu était à la hauteur des espérances des convives.

La musique aussi était présente. Mr Thillou avec Mr Godelu à la guitare, a accompagné ce repas de son accordéon. Un instrument plein de gaieté et toujours apprécié.

Ce repas fut aussi et surtout l'occasion pour tous de se revoir, d'échanger, de s'amuser ; pour certains de danser, pour les autres, le plaisir de les regarder. Il s'est donc terminé en musique et chaque dame a pu repartir avec son petit bouquet de jonquilles ; un geste personnel de Mr le Maire.

Les photos prises lors de ce repas sont disponibles en Mairie.

Pour les personnes de plus de 70 ans n'ayant pu être présentes à ce repas, des colis seront distribués par les membres et bénévoles du CCAS.

Ces colis sont différents des années précédentes car la qualité a été privilégiée à la quantité. De plus la réalisation de ceux-ci est locale. Les « 3 fûts » et la ferme de « Bel air » ont été sélectionnés.



➤ Commission environnement et fleurissement



Le samedi 10 mars, 79 maisons ont été récompensées. Le jury, composé de deux groupes de trois personnes, a évalué la beauté, l'harmonie, la diversité, l'entretien et l'originalité de vos espaces fleuris.

Les plantes, offertes aux lauréats (voir page 7), proviennent des établissements : Bouilly à Tigy, Carrera, La Bèche à Bonnée et Villaverdè.

Merci d'être venus nombreux à cette cérémonie.

Après cette période de froid intense, nous avons sélectionné deux textes du recueil « à la recherche du temps passé » racontant quelques anecdotes sur les moyens de se chauffer à St Père.

« AU BOIS L'HIVER. »

A l'automne, une fois les légumes rentrés et les champs emblavés, on partait couper du bois, car tout le monde se chauffait au bois. Les propriétaires de parcelles boisées en coupaient un peu chaque année, mais beaucoup allaient en forêt.

Après la vente des coupes de bois, le garde-vente délimitait des lots et convoquait autant de bûcherons que de lots ; ces lots étaient numérotés, alors on tirait au sort. On était plus ou moins satisfait : certains avaient un carré d'épines, ou bien du bouleau ou du tremble, c'est-à-dire de mauvais bois, mais qu'y faire...

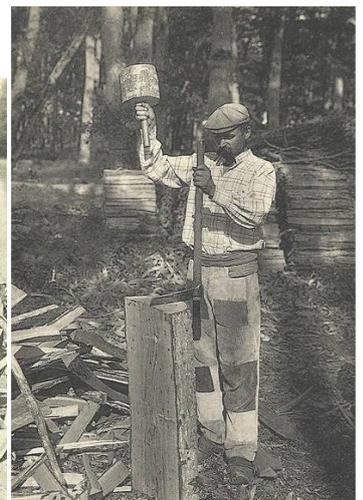
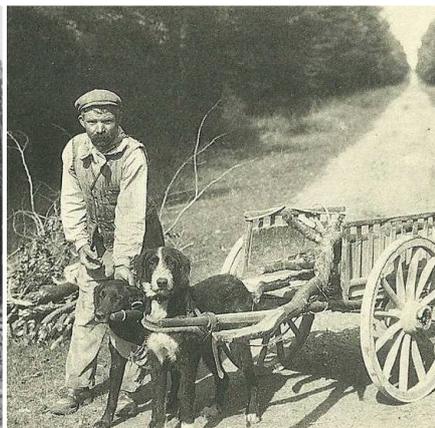
L'après-midi même, on construisait la cabane collective ou hutte, avec des perches de quatre à cinq mètres que l'on appuyait l'une contre l'autre, en

rond ; on disposait des branches de bruyère par-dessus, et, pour finir, de la terre. A l'intérieur, tout autour, étaient disposés des fagots qui servaient de sièges. La place du feu, le foyer, était au beau milieu.

A midi, on s'appelait, d'un bout de la coupe à l'autre. Gare aux plus éloignés car les premiers arrivés prenaient les places près de l'entrée et laissaient celles du fond où s'accumulait toute la fumée. Chacun faisait chauffer sur la braise une andouille, un morceau de boudin ou un hareng. La bouteille de vin ou de cidre entre les jambes, on se rapportait les dernières nouvelles ; inutile de vous

dire que l'on mangeait de bon appétit ! A Mardi-Gras, on faisait des crêpes ; ce soir-là, personne ne travaillait ; l'un apportait des œufs, un autre de la farine ou du lait, du sucre, la poêle, et quelques litres en supplément sans oublier la « goutte ». Le lendemain, comme chaque jour, on bûchait ferme.

J.A.



« ECLAIRAGE ET CHAUFFAGE. »

L'électricité arriva dans nos villages vers les années 1925 mais, dans les fermes, on continuait à s'éclairer à la lampe à pétrole suspendue à une poutre du plafond. Pour aller dans les bâtiments, on se servait de la lanterne tempête, le « falot », qu'on évitait de renverser ou d'approcher de la paille. Quand j'étais gosse, c'était ma tâche, en hiver, d'éclairer ma mère qui soignait ses vaches, le porc ou les lapins. Quelquefois, un violent coup de vent éteignait le falot.

Nous n'avions pas de cuisinière mais le feu de bois dans la cheminée ; il y avait

toujours un fagot dans le coin de la pièce.

On n'était pas frileux à l'époque car la partie supérieure de la porte d'entrée (il s'agissait d'une porte coupée, le haut et le bas étant indépendants) était toujours ouverte, sauf pendant les grands froids. La famille se rassemblait autour de l'âtre.

Nous faisons cuire les aliments dans la marmite, sur le feu de cheminée, ou sur un « fourneau », réchaud à deux bouches dans lequel nous mettions de la braise à l'aide d'une petite pelle sans manche – le feu l'avait consumé depuis fort longtemps - .

L'été, nous achetions un sac de charbon de bois.

Les véhicules, quant à eux, n'étaient pas équipés pour voyager de nuit ; seule, la carriole était munie d'un porte-lanterne.

Les bicyclettes portaient à l'arrière un catadioptré et à l'avant une lanterne à bougie qui n'éclairait guère, ou, mieux, à acétylène ; je revois encore mon oncle refaisant le plein de carbure et d'eau de sa lampe et je sens l'odeur désagréable du carbure.

La fée électricité a bien changé tout cela.

M.P.

Les lauréats de la commission environnement et fleurissement

La meilleure note soit, 3,82/5 a été attribuée à M. et Mme. FONTENY qui ont reçu un magnifique mimosa .

Ci-dessous la liste complète des récompensés.

	HOSTELLERIE DU CHATEAU		Claude CHAMBOLLE		Armand BERNOT
André	RECORBE		Monique AIGRET		Patrick ROUSSEAU
Gilles	GESLAIN		Daniel MUNIER		M. et Mme BOLLE / SERVAIS
Pierre	CHELOUDKO		Paulette LARUE		Jean-Claude TAMPLIER
Jean-Yves	CORDIER / Katia GRAVELET		Gilbert BAILLY		Erick BERTRAND
Michel	BOUCHARD		Michel BERTHIER		Pierre BOSQUET
Liliane	THIBAUT		Bernard VILLETTE		Jean-Claude BAUDOIN
Claude	BIDAULT		Guy MAROIS		Pierre ROUSSEAU
Robert	PARMENTIER		Nicole NIAF		Annie MARTIN
Jean-Claude	BOISTARD		Jean-Pierre DAUBRY		Yvette AMELON
Patrice	CORMI		Michel MONNIER		Denis BAILLY
Roger	ROUX		Michel DAUBRY		Gaston BERNEAU
Jean-Pierre	LAMIOT		Odette THEVENEAU		Jacques GUESNON
André	PERUCHE		Martine BEZELGA		Jeanne COUVREUR
Denis	BRETON		Antonio DE MOURA		Claudette DUPONT
Antonio	FIGUEIREDO		Philippe NICOT		Angèle STEDILE
Léone	LEROUX		Michel GRAVELET		Cécile GARREAU
Pascal	MEALET		Jean DELACHERIE		Henri PERRETTE
Claude	VILLEDANNE		Mario SALGADO		Raymond LEGROUX
Odette	BILLAULT		José FIGUEIREDO		Guy MOREAU
Jean-Claude	GARNIER		Jean-Marc BAGLAN		Liliane HURE
Paulette	MOUTON		Manuel DIAS		Edouard GUERIN
Michèle	LE BIHAN		Huberte SALMON		Jean-Pierre MOREAU
Annick	LECOMTE		Gérard LUTTON		Christian DAUBRY
Michel	FONTENY		Eric TOUCHET		Joseph COUE
Jean-Marie	FROISSARD		Alain BAILLY		Jacques HIRLAY

Nouvelle activité

Chris
Beauté

www.chrisbeaute.fr

06.42.06.28.35

chris.beaute45@orange.fr

Christelle esthéticienne à domicile

Epilations
Soins du visage
Maquillage
Manucurie
Beauté des pieds

A votre service du Lundi au Samedi

A la découverte de St Père

Réponse du PSP 11 : le repère altimétrique (borne IGN) se situe 39 route de Paris



Où se situe cette pierre ?



Réponse dans le prochain numéro

Des nouvelles du conseil municipal



Le conseil municipal du 30/09/2011 :

Désignation du maître d'œuvre pour l'aménagement de la Rue du Haut des Folies : La maîtrise d'œuvre sera confiée à la société INCA pour la somme de 12 000 € HT lorsque le permis de construire du futur lotissement sera accepté.

Réforme de la fiscalité de l'Urbanisme : A compter du 1^{er} mars 2012, la taxe d'aménagement remplacera la taxe locale d'équipement (T.L.E.), la

taxe départementale des espaces naturels et sensibles (T.D.E.N.S.), la taxe départementale pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (T.D.C.A.U.E.). Le taux de la taxe communale est fixée à 3%.

Démission de Mme Claudine KAZMIERCZAK : Monsieur le Préfet du Loiret a accepté la démission de Mme KAZMIERCZAK pour des raisons

strictement personnelles.

Actualisation des règlements intérieurs de la garderie et du restaurant scolaire : Le Conseil Municipal approuve l'actualisation des règlements intérieurs de la garderie et du restaurant scolaire afin de prendre en considération les changements engendrés par les travaux de restructuration du groupe scolaire.



Le conseil municipal du 13/10/2011 :

Acceptation de la proposition de prêt de la Caisse d'Epargne pour le financement des travaux de restructuration du groupe scolaire : Pour financer le programme de restructuration du groupe scolaire, le Conseil Municipal décide, à la majorité (treize voix pour et une abstention), de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Loire-Centre une convention de financement Flexilis comprenant une période de mobilisation reconstituable d'un montant maximum de 600.000,00 € et une phase de consolidation d'une durée maximale de 25 ans.



Le conseil municipal du 08/12/2011 :

Révision des tarifs au 1er janvier 2012 : Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les tarifs du cimetière. Du Service de l'Assainissement : Le Conseil Municipal décide de maintenir inchangé le coût du raccordement au réseau communal fixé au 01/01/2011 à 980 €, de ne pas modifier la partie for-

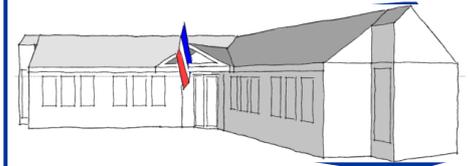
faitaire de la redevance de déversement à l'égout établie à 53 €/an et de fixer à 0,75 €/m³ la partie proportionnelle à la consommation réelle d'eau de la redevance annuelle.

Recrutement des agents en charge du recensement 2012 : Le Conseil Municipal décide de créer deux emplois

d'agents non-titulaires occasionnels pour assurer le recensement de la population en 2012.

Réflexion sur l'organisation de la salle polyvalente au 1er septembre 2012 : le Conseil Municipal réfléchit sur l'organisation des locations de la salle polyvalente à compter du

Mairie de Saint Père sur Loire



Tel : 02.38.36.21.84

Fax : 02.38.36.53.67

saintperesurloire@wanadoo.fr

www.saintperesurloire.fr



Le conseil municipal du 19/01/2012 :

Restructuration du groupe scolaire : affermissement de la tranche conditionnelle Extension de la bibliothèque, validation des avenants et demandes de subvention à la préfecture du Loiret, au conseil général du Loiret et au conseil régional du Centre : Le Conseil Municipal décide, à la majorité (13 voix pour et 1 abstention) d'affermir la tranche conditionnelle du marché de restructuration du groupe scolaire relative à la restructuration et l'agrandissement de la Bibliothèque pour un montant total de 121 881,72 € HT et sollicite toutes les subventions auxquelles la Commune peut prétendre auprès des différents partenaires financiers.

Agenda



- ▶ **Samedi 24 mars :** concours de tarot organisé par le **club de tarot Saint Pérois**.
- ▶ **Samedi 31 mars 20h30:** représentation théâtrale de **l'Amicale** « C'est interdit » pièce de G. PLANSON
- ▶ **Dimanche 01 avril 14h30 :** représentation théâtrale de la **section jeune de l'Amicale** «Le blé en Herbe »
- ▶ **Dimanche 01 avril :** concours d'obéissance de **l'éducation canine Saint Péroise**
- ▶ **Samedi 28 avril :** vide grenier/ marché du terroir dans le bourg par **St Père en Fête**
- ▶ **Samedi 12 mai :** journée porte ouverte de **l'éducation canine Saint Péroise**
- ▶ **Vendredi 25 mai :** Course cycliste à 18h00 organisée par **Saint Père en Fête**
- ▶ **Samedi 26 mai :** concours de tarot organisé par le club de **tarot Saint Pérois**